



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/808

Gratuités totales ou partielles de frais de location de salles municipales de spectacle et/ou de frais de captation audiovisuelle accordées aux associations et organismes suivants : Centre Social Bonnefoi - Mairie du 1er arrondissement - Montant total des exonérations : 908,00 euros HT

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 19 JANVIER 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 22 JANVIER 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/808 - GRATUITES TOTALES OU PARTIELLES DE FRAIS DE LOCATION DE SALLES MUNICIPALES DE SPECTACLE ET/OU DE FRAIS DE CAPTATION AUDIOVISUELLE ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES SUIVANTS : CENTRE SOCIAL BONNEFOI - MAIRIE DU 1ER ARRONDISSEMENT - MONTANT TOTAL DES EXONERATIONS : 908,00 EUROS HT (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 janvier 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

- **Le Centre Social Bonnefoi** : 5 rue Bonnefoi – 69003 Lyon, est, comme les 15 autres centres sociaux lyonnais, une association loi 1901 agréée par la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon. Son objectif est de favoriser les initiatives habitantes, la dynamique associative locale et le développement social et culturel du quartier de la Guillotière.

Le centre a organisé, le 10 décembre 2014, à la salle Edouard Herriot, un spectacle de Noël destiné aux enfants du quartier Moncey - Voltaire.

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 335,00 € HT.

- **La Fête de Noël des personnes âgées du 1^{er} arrondissement** a été organisée le 18 décembre 2014 à la salle Paul Garcin, où un divertissement a été proposé au public (entrées gratuites).

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 573,00 € HT.

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1- Le Centre Social Bonnefoi est exempté de la totalité des frais liés à la location de la salle Edouard Herriot le 10 décembre 2014, soit un montant de 335,00 € HT, correspondant à 1 jour de gratuité. Les arrhes versées seront remboursées.

2- Pour la Fête de Noël des personnes âgées du 1^{er} arrondissement, il est prévu une exemption totale des frais liés à la location de la salle Paul Garcin le 18 décembre 2014, soit un montant de 573,00 € HT, correspondant à 1 jour de gratuité.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY